

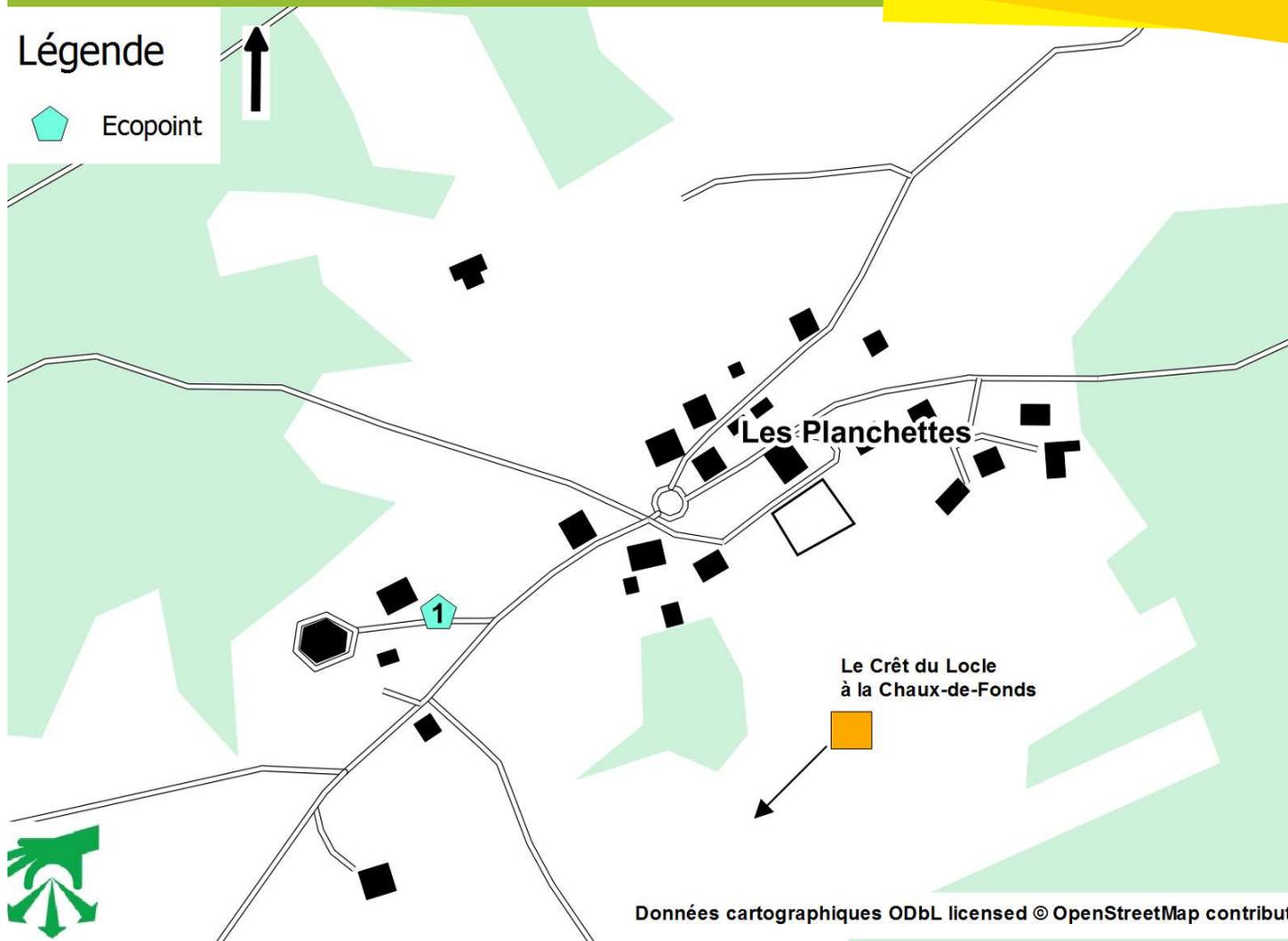


MEMODéchets 2019

Conservez-moi:
je suis votre
guide des déchets !

Légende

 Ecopoint



Données cartographiques ODbL licensed © OpenStreetMap contribut

Le guide de la gestion de vos déchets



Les Planchettes



Infos générales



Convention intercommunale

La Commune des Planchettes possède une convention avec la ville de La Chaux-de-Fonds concernant l'accès :

- à la déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loclé
- aux "Ecopoints"

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

Pavillon des Fêtes : verre, alu, boîtes de conserve, PET

Ma DÉCHETTERIE

Déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loclé à La Chaux-de-Fonds : tous les déchets encombrants et valorisables des ménages.

Ouverture lundi 13h30-18h, mardi à vendredi 8h30-12h et 13h30-18h (mercredi jusqu'à 19h), samedi 8h30-16h30.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Se référer à la réglementation en vigueur.

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Bureau communal

Village 10
2325 Les Planchettes
032 913 44 88
commune.planchettes@ne.ch
www.les-planchettes.ch

Info déchets

Arc jurassien

0842 012 012

Aux heures de bureau
(tarif normal)

www.memodechets.ch



FONDATION

Arc jurassien déchets



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C002148



Avec l'app mobile
MEMODéchets
la gestion des déchets
est encore plus simple!

LA NATURE

N'EST PAS NOTRE POUBELLE,

RESPECTONS-LA!



Déchets ménagers incinérables: dès le 1.1.2012

pour les Neuchâtelois (sauf communes de Val-de-Travers, Les Verrières, La Côte-aux-Fées et La Brévine)

le seul sac qui va, c'est le

sacNEVa

www.sacneva.ch



Ce qui y va (encore):

Bouteille d'huile ou de vinaigre

Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile ou de vinaigre.

Enveloppe pour photos et autres emballages «métallisés»

Contrairement aux apparences, ces contenants sont en général en plastique, et donc très malvenus dans le papier et le carton de récupération, comme dans l'aluminium, car ils nuisent à leur recyclage.

Brique de lait ou de jus de fruit

Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballages, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. C'est pourquoi il ne faut surtout pas les mettre au vieux carton.

Papiers et cartons souillés

Ce n'est que s'ils sont propres que papier et carton peuvent être récupérés.

Emballages et objets en plastique

Les plastiques ne sont pas toujours récupérés, sauf les bouteilles de boissons en PET et (dans certains commerces seulement) les emballages de produits laitiers en PE.

Sac d'aspirateur

La poussière et les débris variés qu'il contient en fait typiquement un déchet à la fois sale, voire toxique, et composite, qui ne peut donc être ni récupéré ni composté.

Vieilles chaussures, vieux vêtements, chiffons et autres tissus, sales et hors d'usage

sont destinés à la poubelle. Seuls les vêtements, chaussures et textiles propres et en bon état doivent être déposés dans les conteneurs de récupération.

Ampoule standard

Ce type de lampe est admis comme déchet incinérable parce qu'il est en verre et métal seulement. Pas les ampoules à LED ou autres lampes économiques ou tubes fluo, qui contiennent des composants électroniques et des matières toxiques.

Litières du chat

Surtout pas dans les WC! Les grains se déposent dans les canalisations et les bouchent. Elles ne vont pas non plus au compostage.

...et tout le reste, on le trie, on le recycle!

- > biodéchets compostables
- > verre
- > PET
- > aluminium
- > fer blanc et autres métaux
- > papier et carton propres
- > piles et accus
- > appareils électroniques et électroménagers
- > ampoules économiques à LED ou fluo, tubes fluo
- > vaisselle et vitres cassées
- > huiles
- > produits chimiques
- ... etc

Renseignez-vous auprès de votre déchèterie régionale!

Info déchets
Arc jurassien
0842 012 012

Au verso >
Vos points de récolte

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères sacs VADEC

- Pavillon des Planchettes.



PET

- Pavillon des Planchettes.
- Par les points de vente.



Déchets compostables ménagers

- Centre de compostage des Bulles, La Chau-de-Fonds.



Appareils électriques et électroniques

- Château de Sable, s'adresser au bureau communal pour la clé.
- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Tubes lumineux (néon) / LED

- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Papier

- Aux Ecopoints, La Chau-de-Fonds.
- Déchetterie intercommunale.



Déchets encombrants combustibles

- Selon la date de collecte.



Cendres de bois

- Sac à ordures officiel. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



Plastiques agricoles

- Vadec SA à La Chau-de-Fonds.



Sagex

- Déchetterie intercommunale.



Carton propre

- Déchetterie intercommunale.



Pneus

- Dépôt des véhicules usagés, Les Foulets, La Chau-de-Fonds.



Huiles minérales et végétales

- Aux Ecopoints, La Chau-de-Fonds.
- Déchetterie intercommunale.



Dépouilles d'animaux

- Ne pas enterrer les dépouilles et les amener au centre collecteur à Montmollin 032/731 12 85 ou Cremadog à Montmollin 032/731 20 30.



Piles et accumulateurs

- Aux Ecopoints, La Chau-de-Fonds.
- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



Ferraille (objets métalliques)

- Château de Sable, s'adresser au bureau communal pour la clé.
- Déchetterie intercommunale.



Flacons en plastique avec bouchon

- Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Médicaments

- Par les pharmacies.



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne à la déchetterie intercommunale, sinon dans un sac à ordures officiel.



CD

- Déchetterie intercommunale.
- Par les points de vente.



Déchets inertes (petites quantités)

- Déchetterie intercommunale.



Textiles et chaussures

- Centre de collecte.
- Déchetterie intercommunale.



Verre

- Pavillon des Planchettes.



Déchets spéciaux des ménages

- Déchetterie intercommunale.
- Par les points de vente.



Aluminium et boîtes de conserve

- Pavillon des Planchettes.
- Aux Ecopoints, La Chau-de-Fonds.
- Déchetterie intercommunale.



Capsules Nespresso (aluminium)

- Par les points de vente.
- Déchetterie intercommunale.



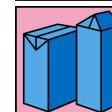
Bois

- Déchetterie intercommunale.



Cartouches d'encre pour imprimantes

- Par les points de vente.



Berlingots / Briques à boissons

- Sac à ordures officiel. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent être recyclés.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

- Dans un sac à ordures officiel.



COMMUNE DES PLANCHETTES
(NEUCHÂTEL)

Le Collège - 2325 Les Planchettes - ☎ 032 913 44 88 - 📠 032 913 44 81
📧 commune.planchettes@ne.ch - www.les-planchettes.ch

Déchets encombrants combustibles (DEC)

Pour 2019, il y aura une seule tournée de déchets encombrants combustibles (DEC).

Elle aura lieu le :

Samedi 30 mars 2019 de 8h00 à 12h00

Nous informons la population que le dépôt de déchets sera contrôlé pour éviter les abus.

LE CONSEIL COMMUNAL

Déchets encombrants combustibles (DEC)

Afin d'étoffer l'offre entre les tournées officielles, lors de déménagement ou d'un décès, les concitoyens des Planchettes auront le droit d'amener directement les DEC à Vadec **à condition d'en avoir fait la requête auprès de la commune avant le dépôt.** *

Dans le cas contraire, la commune refusera la prise en charge et la facture sera envoyée par Vadec directement aux personnes ayant déposé les DEC.



En dehors de ces deux événements, vous pouvez attendre les tournées officielles DEC ou alors amener petit à petit les déchets encombrants combustibles directement à la Déchetterie intercommunale.